

RÈGLEMENT DES OLYMPIADES DU 08 JUIN 2024



Les olympiades visent à permettre à chaque participant de s'essayer aux trois activités proposées : Tir au but (Handball), Lancer d'avions, Beach-volley.

TIR AU BUT HANDBALL

- Chaque participant a droit à cinq lancers.
- Les tirs sont effectués depuis une ligne de tir située à au moins 7 mètres du but.
- Le quatrième et le cinquième lancé se jouent avec une difficulté supplémentaire l'un des deux se jouant à l'aveugle et le suivant avec le bras opposé.
- Les tirs sont effectués depuis une ligne de tir située à au moins 7 mètres du but.

LANCER D'AVIONS

Chaque participant a droit à trois lancers.

Le nombre de points obtenus correspond à la distance atteinte par l'avion, calculée à partir du point de chute. Si l'avion ne parvient pas à parcourir une distance minimale, le lancer sera considéré comme nul.

BEACH-VOLLEY

- Chaque participant doit viser un cerceau en trois lancers.
- Le score obtenu correspond au nombre de lancers cadrés individuellement.

ORGANISATION

- Les olympiades sont organisées en deux sessions, une première de 11h30 à 12h30 avec résultats à 13h et une seconde de 14h à 15h résultats à 15h30.
- Les consignes liées au règlement et à la sécurité des Olympiades seront explicitées.
- Les gagnants seront ceux qui auront obtenu le plus de points.
- En cas d'égalité, les participants seront départagés par des questions mises en place par la nutritionniste.
- Des photos seront susceptibles d'être publiées sur internet.

ACCÈS AU SITE

- Le village des parcours du cœur ouvre ses portes au public à partir de 11h.
- Le SIGAL décline toute responsabilité en cas de problème ; il en revient à la responsabilité parentale de veiller à la sécurité et au comportement des enfants durant toute la durée de l'événement.

